

Vivre
à

Saulx-Marchais

www.saulx-marchais.fr



Mairie de Saulx-Marchais
mairie@saulx-marchais.fr

Bulletin Municipal
juin 2016

EDITORIAL



Bonjour à toutes et à tous,

Gaëtan Defives a décidé de démissionner de sa fonction de maire et d'élu. Tout le conseil le regrette, mais cette décision n'appartient qu'à lui et nous la respectons.

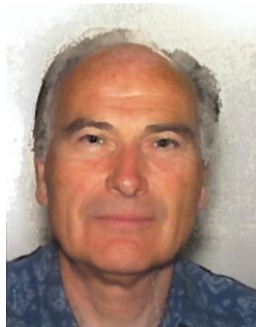
Pour autant, la vie de la commune continue et en tant que 1^{er} adjoint, je vais donc assurer l'intérim de maire, jusqu'aux élections complémentaires, d'ores et déjà programmées par Monsieur le préfet le 19 juin et le 26 juin s'il y a un 2^{eme} tour.

Vous serez donc appelés aux urnes pour élire les 5 conseillers manquants. Je vous demande de faire preuve de civisme et venir nombreux accomplir votre devoir.

En attendant, avec mes collègues du conseil, nous continuons l'avancement des dossiers en cours et préparons l'avenir de Saulx-Marchais, seul but de notre engagement pour cette commune.

Bien entendu, vous êtes toujours les bienvenus en mairie aux heures habituelles d'ouverture.

Je vous souhaite à toutes et à tous, d'excellentes vacances d'été 2016



Jacques Chaumette
1^{er} adjoint



SOMMAIRE

Enfance et scolaire
Crèche de Thoiry
Travaux
C.C.C.Y
Elections
Défense
Communication
Remerciements
Festivités
C.C.A.S
Associations
Vivre ensemble
Etat civil
Brèves
Agenda manifestations
Idées de sorties
Coins des enfants
Inscription e-news letter



ENFANCE ET SCOLAIRE



Les NAP

Nous arrivons à la fin de l'année scolaire et donc à la fin de l'année des NAP 2016. Le comité enfance espère que vos enfants ont passé une agréable année avec notre équipe d'animateurs.

Depuis le 6 janvier 2016, le comité enfance a créé un blog « les petits marcasalucéens ».

Ce blog permet, à vous parents, de suivre la vie de vos enfants durant leurs activités au travers des petits articles et photos... vous y trouverez les plannings des activités par classe.



Il est possible de vous y abonner afin de recevoir directement par mail les mises à jour du site

<http://napsaulxmarchais.over-blog.com>

Aujourd'hui nous comptons déjà plus de 600 visites après 4 mois de parution.

Mme Marilyne Gamblin (adjointe à la communication)

Vous trouverez ci-joint le dernier tableau des activités NAP, nous ne pouvons malheureusement vous joindre pour le moment celui de la rentrée 2016 /2017 car celui-ci dépend de la disponibilité de nos bénévoles et intervenants, sans qui certaines activités ne pourraient exister !!

Mme Lucette Petit
(Adjointe à l'enfance)



VACANCES D'ETE : 05/07/16 FIN DES COURS

RENTREE SCOLAIRE DES ELEVES : 01/09/16

**VACANCES DE LA TOUSSAINT : DU 19/10/16 FIN DES COURS AU 03/11/16
REPRISE DES COURS**

**VACANCES DE NOËL : DU 17/12/16 FIN DES COURS AU 03/01/17 REPRISE DES
COURS**

**VACANCES D'HIVER : DU 04/02/17 FIN DES COURS AU 20/02/17 REPRISE DES
COURS**

**VACANCES DE PRINTEMPS : DU 01/04/17 FIN DES COURS AU 18/04/17 REPRISE
DES COURS**

VACANCES D'ETE : 08/07/17 FIN DES COURS





Les enfants des NAP sont heureux de vous présenter leurs différents travaux manuels, spectacles, et bien sûr, tout au long de l'année, tous les enfants ont pu vivre :

- des expériences musicales avec Remy
- pratiquer du multisport avec notre animatrice sportive Corinne.
- découvrir le monde de la lecture avec la bibliothèque.
- des expériences en électricité, l'eau avec Mr et Mme Navelot.
- Découvrir la nature avec Claire-Noël



C'est le 31 Mars que le groupe CE1 / CE2 a pu présenter son spectacle « théâtre musical » devant l'ensemble des enfants participant aux NAP et tous les animateurs.





Les enfants des classes CM1 /CM2 préparent depuis plusieurs semaines une pièce de théâtre : « **Ado, c'est mieux** » avec pour metteur en scène Edouard, qui aura lieu le 30 Juin 2016 de 15h50 à 17h dans la salle des fêtes.

Un thème sensible du passage obligé de l'enfance vers l'adolescence traité sur fond de comédie. Un joli message où la solidarité l'emporte sur la peur d'avancer.



Pour annoncer la fin des NAP, le comité enfance organise un goûter le 28 juin de 15h30 à 17h qui, comme l'année dernière, est proposé à tous les enfants inscrits ou non aux NAP, les bénévoles, les intervenants, les parents, le corps enseignant sont invités à vivre cet instant.

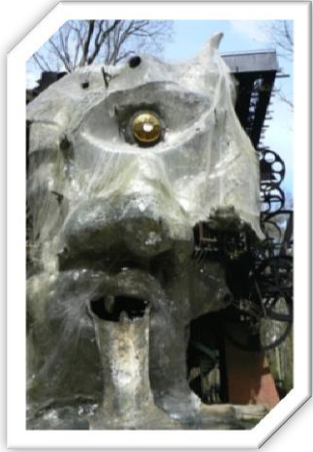
Mme Lucette Petit



L'école part découvrir l'Auberge Ganne et le Cyclop

Cette année, tous les élèves de l'école – maternelles et élémentaires confondus – ont travaillé sur les arts visuels (histoire de l'art, techniques et thèmes).

C'est pourquoi l'équipe enseignante a décidé de tous les emmener, à l'occasion de la sortie de fin d'année, visiter l'Auberge Ganne, à Barbizon, et le Cyclop, à Milly-La-Forêt.



La journée a débuté tôt puisque les enfants sont partis dès 7h30 de Saulx-Marchais dans deux bus, l'un regroupant les maternelles et les CE2, l'autre le reste des élémentaires. L'arrivée, à 10h, a été suivie de la prise d'une collation.

Le matin, le deuxième groupe est allé explorer le Cyclop tandis que le premier groupe se rendait à l'Auberge Ganne, et l'après-midi, les visites se sont inversées.

A l'Auberge, les maternelles, CP, CE1 ont écouté un conte et les CE2, CM1, CM2 ont visionné un film sur les peintres de Barbizon, et tous ont pu suivre une visite commentée du Musée des peintres.

La conteuse du Musée des peintres de Barbizon a fait vivre à chaque enfant, grâce à des bruitages et à des animations tout au long de son récit, l'histoire des Petits Robinson, Petit Pierre et Petit Jean, deux jeunes garçons qui décident de ne pas se rendre à l'école mais d'aller plutôt en forêt. Dans les bois, ils ont très peur, heureusement ils réussissent à rentrer chez eux et sont grondés par leurs parents.

La visite commentée de l'Auberge Ganne a permis à tous de constater que de nombreux peintres y avaient été accueillis et d'admirer la peinture de plein air du 19^{ème} siècle (tableaux de Théodore Rousseau, Jean-François Millet, Narcisse Diaz de la Peña ou encore Camille Corot). Les enfants ont pu observer des tableaux représentant la forêt et les champs alentour et étudier le travail sur les couleurs et les paysages environnants. Ils ont aussi découvert qu'il arrivait parfois aux artistes de régler les aubergistes en peignant les meubles et même les murs du bâtiment.

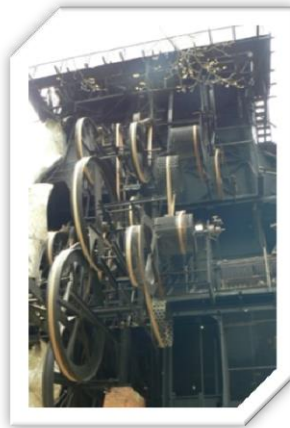


Le midi, les enfants ont tous pique-niqué près du Cyclop. Après le repas, ils ont pu jouer et construire des cabanes dans la forêt.

Les élèves de CE2, CM1, CM2 ont été guidés pour la visite de l'intérieur du Cyclop, tandis que des intervenantes en faisaient découvrir l'extérieur aux maternelles, CP, CE1. Il s'agit d'une sculpture réalisée, à l'initiative de Jean Tinguely, par plusieurs artistes dont son épouse, Niki de Saint Phalle.

Le Cyclop est une œuvre sculpturale en béton et en métal, recouverte en partie de miroirs. Il est haut comme un immeuble de sept étages et trône au cœur de la forêt de Milly. Monumental et caché, il scrute l'environnement de son œil unique.

Parfois le monstre mythologique se réveille, se met en marche et gronde, les enfants ont à cette occasion pu participer à une expérience d'art visuel, tactile et sonore : ils y ont vu sculptures, peintures et pièce de théâtre s'animer.



Le Cyclop est une œuvre appelant autant à la contemplation qu'à la participation. Les élèves ont été amenés à évoluer et interagir dans cette structure labyrinthique abritant une trentaine d'œuvres, puisque Jean Tinguely a permis, en invitant ses amis à participer à la construction du Cyclop, la réunion de plusieurs dizaines d'œuvres d'art en un même lieu (compressions de César, accumulation d'Arman, Jauge de Jean-Pierre Raynaud, pénétrable sonore de Jésus Rafaël Soto, hommages à Marcel Duchamp et à Yves Klein) qui ont offert aux enfants une vision de l'histoire et de la diversité de l'art contemporain. Et ces derniers sont également devenus acteurs de ce qui se déroulait sous leurs yeux, actionnant des machines, déclenchant des sons, s'intégrant aux œuvres-mêmes. Ainsi, chacun a pu repartir avec son expérience du Cyclop, sa propre définition d'une « œuvre d'art ».

Quelle riche journée pour les parents accompagnateurs, les maîtresses et surtout les enfants !

Elle s'est terminée tardivement : 16h45 pour le premier groupe et 18h pour le second, et elle s'est poursuivie encore dans chaque foyer, les enfants débordant de l'envie de faire part de toutes leurs découvertes à leurs parents.

Une sortie qui restera dans les mémoires et qui a enchanté chacun des participants !





Le cyclo vu par Abigaëlle, Mahé et Léonard de la classe de CP
(Aperçu des autres dessins en fin de bulletin)

Le corps enseignant et Mme Magali Bateur

La cantine

En ce qui concerne les horaires de la cantine, ils restent inchangés en deux services :

- ✧ De 11h30 à 12h15 pour les classes de maternelle.
- ✧ De 12h15 à 13h00 pour les classes de primaire.

Pour la composition des repas et suite au sondage effectué courant Mars, la majorité des réponses s'est portée sur l'option n°1. C'est donc celle-ci que nous avons retenue.

Elle se compose de 4 éléments :

- ✓ 1 hors d'œuvre ou 1 fromage ou laitage(en alternance et suivant la réglementation)
- ✓ 1 plat protidique
- ✓ 1 légume ou féculent
- ✓ 1 dessert

Nous voulions aussi vous préciser que pendant l'année scolaire, le conseil municipal étudiera l'impact qualitatif, quantitatif, gustatif auprès des enfants

Petit rappel :

Prévenir la veille avant 10h pour tout changement. Tout repas commandé est dû sauf annulation la veille avant 10h.

mairie@saux-marchais.fr

Quant aux tarifs, nous n'avons pas, à ce jour, voté la nouvelle tarification mais nous ne manquerons pas de vous aviser dès que possible.





Que coûte-t-elle à notre village, que nous rapporte-t-elle ?

L'idée qui a présidé à la création de la Communauté de Communes « Cœur d'Yvelines » était, pour les 7 communes fondatrices, de réaliser des économies d'échelle – ce qui venant de petits villages semblait relever d'une gestion de bon père de famille.

Mais, en 2014, la Communauté de Communes est passée à 31 communes.

La C.C.C.Y. perçoit, au titre de Saulx-Marchais, des recettes professionnelles qui ont été figées en 2014 à 61 747,42 € ainsi que la part intercommunale des impôts locaux versés par les Marcasalucéens ; chaque année des dépenses prévisionnelles sont établies, qui correspondent aux achats communs, à l'instruction du droit des sols, à la crèche et aux déchets ménagers (en 2016, 77 372,99 €) ; puis les recettes figées et les régularisations proposées l'année précédente sont additionnées et les dépenses prévisionnelles de cette année précédente sont déduites ; le résultat de ce calcul donne une compensation positive ou négative pour le village (ainsi, en 2015, elle était de – 15 330,80€, tandis qu'en 2016, elle est de + 826,57 €).

Jusqu'en 2013, notre village a bénéficié largement de subventions de la C.C.C.Y., notamment pour le chauffage de l'église, la chaudière de la mairie et de l'école, l'isolation de la salle des fêtes, les fenêtres de l'école et une porte (isolation thermique), l'aménagement de la place de l'église...

A présent que la C.C.C.Y. regroupe plus de communes, elle ne verse plus de subvention à Saulx-Marchais qui est parfois amené à lui remettre une compensation. Pourquoi ? Parce qu'un certain nombre de postes de dépenses de notre village, appelés « achats communs », sont réglés directement par la Communauté de communes en notre nom. Il s'agit des dépenses d'eau et assainissement, énergie et électricité, combustibles, carburants, affranchissement de la Collectivité, éclairage public des voies et réseaux, hygiène et salubrité publique... Et lorsque les recettes professionnelles figées que perçoit la C.C.C.Y. au nom de Saulx-Marchais sont moins importantes que les dépenses prévisionnelles, la commune doit lui verser une compensation. Alors où est l'intérêt de la C.C.C.Y. pour le village puisqu'il aurait de toute façon à régler ces factures, mais pourrait se passer des charges afférentes à une communauté de communes ?

Eh bien, d'une part, parce qu'il existe d'ores et déjà des postes de dépenses mutualisés qui ont permis à la Commune de réaliser des économies certaines. Ce sont la restauration scolaire et la collecte des ordures ménagères. Ou qui « soulagent » le village : le Relais Intercommunal des Parents et des Assistants Maternels et l'Aire d'accueil des gens du voyage. Ou, enfin, qui rendent service, comme l'instruction des dossiers d'urbanisme.

Et, d'autre part, la Communauté de Communes réfléchit à l'heure actuelle à la mutualisation d'autres postes coûteux pour notre village et qu'il serait avantageux de partager, comme la maintenance des appareils de reprographie, des ordinateurs, l'achat d'engins pour l'entretien

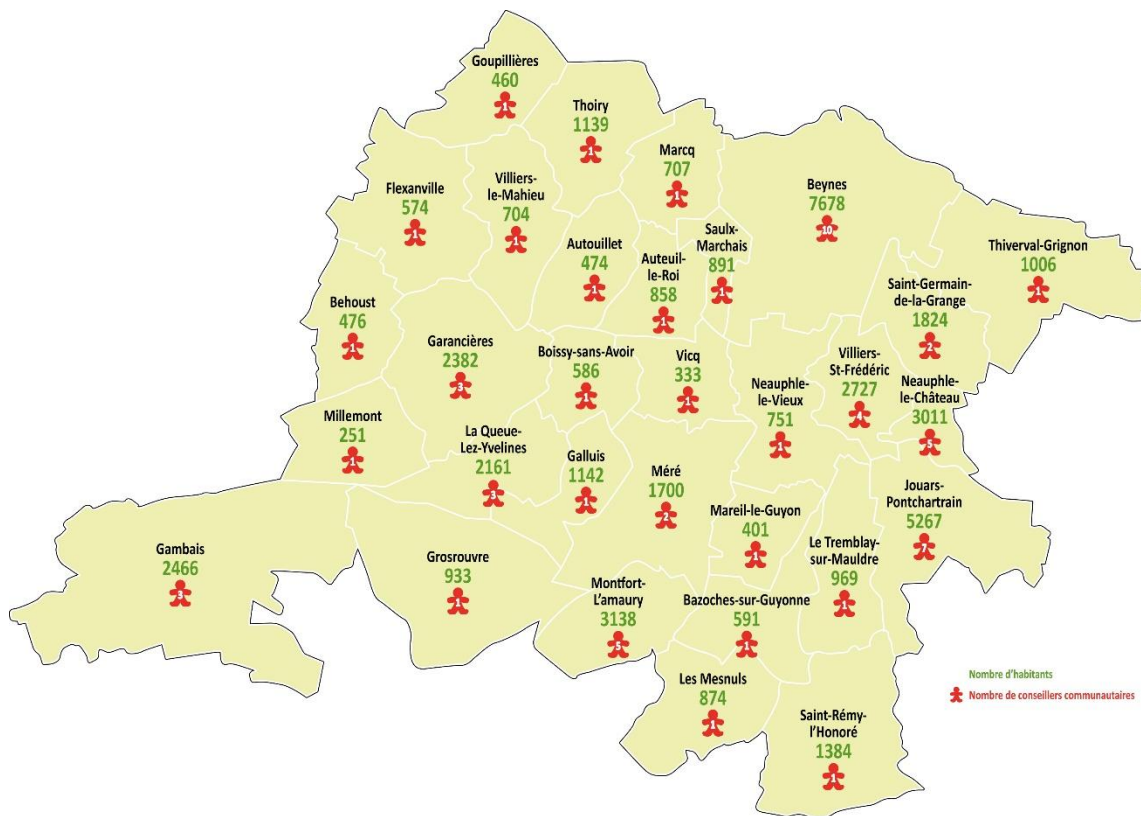


des espaces verts, l'approvisionnement en énergie, certains personnels, la réparation automobile, etc.

Il est évident qu'aujourd'hui Saulx-Marchais ne peut se passer d'aucune solution de réduction de ses dépenses et qu'au final, même s'il ne s'agit plus d'espèces sonnantes et trébuchantes, notre village tire toujours profit de son adhésion à la C.C.C.Y. et le fera encore plus à l'avenir – nous l'espérons.

Evidemment nous vous tiendrons au courant des choix de mutualisation qui auront été effectués.

Mme Magali Bateau



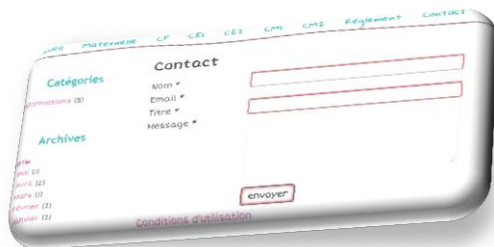


Communiquer est devenu un impératif incontournable pour toutes les collectivités et ne constitue pas, comme on pourrait le penser, une activité réservée aux plus grandes d'entre elles. Tout d'abord, notre site www.saulx-marchais.fr, régulièrement mis à jour, nous a permis de :

- => améliorer la qualité de l'information
- => améliorer la qualité des services aux publics
- => améliorer la communication

Depuis septembre 2014, l'e-newsletter informe régulièrement les internautes qui le souhaitent sur les dernières actualités et les événements en cours. Vous avez la possibilité de recevoir ces flashes info en nous laissant vos coordonnées sur le coupon ci-joint.

Et pour cette nouvelle année, le comité enfance a créé un blog pour informer chaque famille des activités NAP et de leur faire découvrir la vie de leurs enfants. Ce blog est d'une utilisation simple, claire. Il est actualisé régulièrement grâce à la participation des animateurs et bénévoles. Nous vous rappelons qu'il est possible de s'y abonner en bas à droite de la page d'accueil, ce qui vous permettra d'être informé par mail de tout événement lié aux NAP. Un onglet « contact » vous permet de nous joindre rapidement pour toute question. Notre adresse mail « napsaulxmarchais@gmail.com » y est reliée.



La mairie a le plaisir de vous accueillir :

Lundi de 14h à 19h00,
du mardi au vendredi de 14h à 17h30,
les 1ers et 3èmes samedis du mois de 10h à 12h

Mairie de Saulx-Marchais
Rue de la Mairie
78650 - Saulx-Marchais
Tél : 01 34 87 45 18
Fax : 01 30 88 50 84.



UN VILLAGE, UNE HISTOIRE, UN BLASON...

Nous sommes tous arrivés à Saulx Marchais pour diverses raisons, nous avons appris à connaître, aimer ce village. Nous nous sommes attachés à ses vieilles pierres mais qui, d'entre nous connaît son histoire ?

Certains Marcasalucéens dévoués à leur village, ont écrit un bout de son histoire (monographies archivées et consultables à la mairie):

- ❖ *Mr ROUSSEL instituteur de 1894 à 1899*
- ❖ *Mr. LEMOINE Marcel né en 1900, maire de notre commune de 1944 à sa mort en 1976.*

Aujourd'hui, l'association les « Amis de Saulx Marchais » présidée par Mr CARDINAUD dont le but est de faire connaître et apprécier notre patrimoine, nous a permis de sauvegarder notre église.

Depuis longtemps, quelques élus des anciens conseils dont Mme Anne BOISNARD, avaient l'idée de créer un blason pour laisser une trace supplémentaire de Saulx Marchais. Créer son blason va consister à symboliser son histoire, ses racines.

Après une longue recherche à partir des monographies, des archives départementales des Yvelines, des sources bibliographiques historiques sur les Yvelines, sur le comté de Montfort...et malgré quelques contraintes, nous avons aussi choisi de ne pas utiliser de représenter notre église, symbole religieux, ni la Tuilerie qui fait partie d'un domaine privé même si ces monuments ont une grande place dans l'histoire de notre village.

Voici le blason que nous avons pu créer



Le conseil municipal a pour projet de faire enregistrer ce blason ainsi que tous documents liés à l'histoire de Saulx-Marchais aux Archives Départementales. Nous avons aussi rencontré lors de l'assemblée de l'association des « amis de Saulx-Marchais » pour présenter ce projet en avant-première. Mr Cardinaud a été très sensible à cette démarche et a félicité pour l'intérêt et l'implication du conseil dans la recherche du passé de Saulx-Marchais.



Pourquoi avoir choisi ces symboles ?



Notre ancien village se situait dans la forêt de Beynes jusqu'en 1430 / 1440. Le bois de Beynes appartenait à l'abbaye de Saint Germain des Près.



En l'an 1000, le roi Robert le Pieu le lui enleva pour le donner en partie au comte de Montfort. Pour assurer la défense avancée au château de Beynes, deux châteaux y furent construits : le château Mignon (Saulx Marchais) et le château Vignolles. Saulx Marchais s'étendait autour du château Mignon et de l'église Saint Pierre. Notre ancien village a connu diverses épidémies dont la peste mais aussi la guerre de cent ans qui a eu raison de lui. Il ne reste plus qu'un tertre couvert de bois entouré de fossés mi comblés, et la « croix Saint Nicolas » symbole de l'emplacement de l'ancienne église, reconstruite en 1719 dans le village actuel.



Saulx marchais s'écrit de différentes manières : Salmarches, Saulmarché, Saumarchées, Salmarché, Saumarchüs, Saul-marché, Saumarchées.

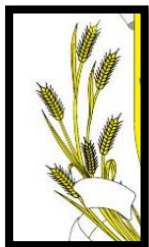


Jusque vers 1900 / 1910, la vigne pour le vin rouge occupait la moitié des activités de la commune.

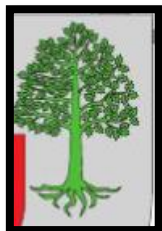


Saulx Marchais est lié à l'eau : sur le territoire de la commune, une seule source alimente la mare du gros chêne autrefois « Fontaine couverte », deux autres sources drainent les eaux souterraines qui affleurent les communes voisines le Bas-Rouet et la Pissotte. L'aqueduc de l'Avre fait partie du système complexe d'approvisionnement en eau potable de la capitale. Celui-ci comprend des sources et puits profonds répartis dans un rayon de 175 kilomètres autour de Paris d'une part, et des usines de traitement d'eau de rivière d'autre part.





Aujourd'hui, suite à la motorisation, les cultures maraichères ont disparu pour laisser place au blé, à l'orge... Les premières cultures étaient destinées au chanvre, espèces légumières, la vigne, les arbres fruitiers...



Le gros chêne de Saulx Marchais était sans conteste un des arbres remarquables de la région. Il était situé (et son tronc est encore visible) à l'orée de la forêt de Beynes, au nord-ouest de la « fontaine couverte » connue sous le nom de la « mare du gros chêne ». Il était déjà signalé sur une carte de la paroisse de Saulx Marchais en 1714. Ce vieux sujet pourrait être un rescapé des chênes plantés au 17^{ème} siècle à l'instigation de Colbert.

La commune est souveraine dans la création d'un blason

Antérieurement, au XVII^e siècle, l'autorité n'intervient aucunement dans le dessin ou l'enregistrement des armoiries des villes, hormis dans le cas de concessions qui se produiront surtout à partir du XV^e siècle, et par lesquelles le roi seul accorde à une cité le privilège de porter les lys ou d'autres meubles, voire un écu complet selon un dessin très précis.

L'édit de novembre 1696, le premier, promulguait une "réglementation générale" des armoiries. Encore ne s'agissait-il que d'un édit de finances, qui devait aboutir à l'enregistrement, par les soins des généalogistes du roi, de tous les blasons existants, et à l'imposition d'office, par séries, d'armoiries aux cités qui n'en possédaient pas.

Le décret du 17 mai 1809 rendu conformément à l'avis du Conseil du Sceau déterminera, pour les villes de France, un ensemble de prescriptions qui furent désormais appliquées, dans l'ordre des couronnes murales, des signes distinctifs, des ornements extérieurs. Il demeure le texte fondamental, que la législation de la Restauration (ordonnance du 26 septembre 1814), et les dispositions particulières prises sous Louis-Philippe ou Napoléon III ne modifièrent pas de manière sensible.

Présentement, la loi du 5 avril 1884 accorde aux communes la souveraineté totale, en matière d'armoiries. La délibération du Conseil Municipal qui en aura accepté la composition est l'acte officiel par lequel le blason communal acquiert son existence légale. Il s'ensuit que la description de ce blason qui figure au texte de la délibération devient la description officielle de ces armoiries.

(Extrait du texte de réglementation de la délégation aux célébrations nationales de la direction des archives de France)

Mme Marilyne GAMBLIN



Le petit citoyen

« Le petit citoyen » est un livret destiné principalement aux enfants. Il présente dans un langage volontairement « enfantin et vulgarisé », la France et la République.

Le fil conducteur est le suivant :



Nous partons d'un « Etat qui s'appelle la France, un grand puzzle où le chef est le Président de la République afin d'arriver dans notre commune où le chef est le Maire ».

Autour de ce fil conducteur « se greffent » la République, ses valeurs, ses principes, l'école, le fonctionnement de la Mairie, le citoyen français et le Droit de Vote.

Le rôle du Maire et de la Mairie sont mis en avant tout comme les textes et extraits de textes importants de la République. Y figurent par exemple : la Marseillaise, la Charte de la laïcité, des extraits de la Constitution, de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.....

Ce livret, ludique sera offert par la Mairie aux enfants des cours élémentaires de la commune avec les dossiers d'inscription aux activités et centre d'accueil périscolaires.

Internet et ses dérives

Télévision, consoles de jeux, téléphones portables, ordinateurs et autres tablettes : les outils numériques sont utilisés de plus en plus, et de plus en plus tôt. Un enfant de trois ans est capable de se servir d'un écran tactile, et même de naviguer sur Internet. Mais attention !... ce n'est pas sans danger, et nous autres parents devons poser des règles pour préserver intimité, sphère familiale et santé.

Les jeunes qui sont nés à partir de 1995 ont toujours baigné dans l'univers numérique. C'est la « génération écran », familière avec le monde virtuel, même si elle n'en maîtrise pas forcément tous les rouages.

Chaque jour, les 9-16 ans passent en moyenne deux heures sur Internet, et deux de plus devant la télé ou sur une console de jeux.

Internet est un formidable outil de découverte, d'information, de partage, de communication, de divertissement. Cependant, l'utilisation d'Internet peut s'accompagner de pièges auxquels nos enfants peuvent être exposés. Par conséquent, il convient de faire preuve d'un minimum de prudence, afin d'éviter à nos enfants (aussi bien qu'à nous-mêmes) de se retrouver victimes de ces dérives...

A) Les principaux pièges d'Internet

1 - L'usurpation d'identité

C'est le fait d'utiliser les identifiants (pseudonyme et mot de passe) de quelqu'un d'autre pour pirater son compte, dans le but d'utiliser son image, faire des choses malhonnêtes en son



nom, fouiller dans son ordinateur ou l'endommager à distance (en y envoyant un virus informatique).

2 - Les mauvaises rencontres



Nous devons veiller à ce que nos enfants n'aient pas d'échanges avec un inconnu, quel que soit l'âge qu'il prétend avoir. En effet, certains adultes peuvent se faire passer pour des enfants sur les sites de discussions en ligne, les réseaux sociaux, les forums, les blogs ou les jeux en ligne. Leur but est de dialoguer avec les enfants, gagner leur confiance, obtenir des renseignements, des photos, voire même un rendez-vous...

3 - Les réseaux sociaux

Les réseaux sociaux très prisés des mineurs sont Skype, Facebook, Twitter, MySpace, Ask, Instagram et Snapchat.

Si les réseaux sociaux sont généralement réservés aux plus de 13 ans, c'est parce que des pédopsychiatres ont déterminé que les moins de 13 ans n'ont pas la construction mentale et le recul suffisants pour affronter des dérives, sans conséquences fâcheuses sur leur équilibre.

Or, les réseaux sociaux sont souvent vecteurs de messages malsains ou malveillants, d'injures, de propos diffamatoires, de discriminations, ou même de harcèlement (moqueries, chantage, menaces).

Les parents dont l'enfant est inscrit sur un réseau social doivent veiller à ce que leur enfant ne diffuse pas d'informations ou de photos personnelles, et qu'il n'accepte pas des inconnus en « amis ».

B) Quelques précautions pour éviter ces pièges

1 - Tous les ordinateurs verrouillés

Tout d'abord, il convient pour nous autres parents de créer notre propre session d'utilisateur, sur chaque ordinateur (et tablette numérique) du domicile. Nous pouvons ainsi protéger notre session personnelle avec un code d'accès, afin de la rendre inaccessible à nos enfants, et donc de nous garantir l'impossibilité pour ces derniers de se connecter sur Internet en notre absence.

Nous pouvons en profiter pour créer une session d'utilisateur pour chaque enfant. On est ainsi à même de définir le niveau de sécurité adapté à nos enfants, en installant un logiciel de contrôle parental sur leur session.



2 - L'installation d'un logiciel de contrôle parental

Notre enfant peut se retrouver confronté à des images obscènes ou violentes, que ce soit en « zappant » seul sur les chaînes de télévision, ou bien au gré de sa navigation sur Internet, ou encore à l'occasion d'intrusions inopinées de ce genre d'images sur l'écran d'ordinateur ou de tablette.

Depuis 2006, tous les fournisseurs d'accès à Internet ont l'obligation de fournir à leurs clients un système de contrôle parental gratuit, par simple téléchargement sur leur page d'accueil.

Il convient donc d'installer un logiciel de contrôle parental, afin de bloquer l'accès aux sites à caractère pornographique ou violent, en filtrant les images et autres documents obscènes ou de nature à choquer nos enfants.

Un logiciel de contrôle parental se présente sous 2 modes possibles : le mode « enfant » et le mode « adolescent » :

- en mode « enfant », ces systèmes permettent de restreindre l'accès de notre enfant à une sélection de sites au contenu vérifié et adapté à son âge ;
- en mode « ado », le logiciel refuse seulement l'accès à certains sites au contenu jugé inapproprié.

3 - Les écrans dans une pièce commune

Un logiciel de contrôle parental ne suffit pas : il ne nous dispense pas de surveiller la navigation de notre enfant sur Internet. Pour ce faire, il nous est fortement conseillé d'installer l'ordinateur ou la tablette numérique dans une pièce à vivre, et de limiter son usage à cette pièce.

Cela nous permet de garder un œil sur ce que fait notre enfant, et il lui sera plus pratique de s'adresser à nous pour des remarques ou des questions.

Protéger nos enfants des dérives d'internet passe par le dialogue avec eux.

Accompagner nos enfants sur Internet les aidera à devenir prudents, responsables, autonomes et capables d'éviter les pièges.

4 - Temps de connexion Internet limité



Il est aussi vivement recommandé d'astreindre nos enfants à une durée maximale de navigation sur Internet. Au besoin, les logiciels de contrôle parental nous permettent aussi de bloquer l'accès à Internet pendant certaines plages horaires au quotidien, ou certains jours de la semaine.

5 - Des identifiants sûrs

Ensuite, il est important de s'assurer que notre enfant ait un pseudonyme et un mot de passe sûr, c'est à dire qui ne révèle aucun renseignement personnel (son identité, son âge ou le nom de sa commune).

De même qu'on tient à savoir où nos enfants vont dans la rue et à connaître leurs amis, on se doit de savoir où ils vont sur Internet et de connaître les gens avec qui ils y sont en contact.



6 - Une webcam sécurisée



Des adultes mal intentionnés peuvent chercher à convaincre l'enfant d'allumer la webcam. Même quand l'enfant refuse, il peut arriver que certaines personnes mal intentionnées parviennent à prendre à distance le contrôle de la webcam pour visualiser l'enfant : il peut s'agir de pédophiles, ou de personnes (mineurs comme majeurs) qui cherchent à filmer l'enfant dans le but d'exercer un chantage.

L'idéal est de penser non seulement à éteindre systématiquement la webcam, mais aussi à mettre un cache par-dessus.

7 - Précautions minimum pour les réseaux sociaux

Quel que soit le réseau social sur lequel les enfants peuvent être inscrits, il est important que, nous autres parents, nous assurions au moins d'avoir nous-mêmes un accès libre au profil de nos enfants, et que les paramètres de confidentialité de leur profil soient verrouillés au maximum.



Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile des Yvelines
12 rue Benjamin Franklin - 78000 VERSAILLES
Tél : 01.39.67.50.54 - Email : bpdj.ggd78@gendarmerie.interieur.gouv.fr



REMERCIEMENTS



Un grand merci à M. Stéphane Gamblin pour la création du blog « les petits Marcasalucéens » qui enrichit nos moyens de communication avec multitudes d'informations sur nos enfants du village dans le cadre du périscolaire : annonce, photos, texte et un blog à la fois très utile et ludique. Merci beaucoup à M. Gamblin pour cette solidarité, qui reflète « le vivre ensemble »



Un grand merci à toute l'équipe des NAP, plus particulièrement aux bénévoles : Claire-Noël Grison, Françoise Pasques, Lucette Thevenon, Michel et Elisabeth Navelot, Micheline Le Gac.

Mais aussi au personnel salarié, élus et intervenants : Cristina, Marie-Jo, Fabienne, Christine, Gwladys, Cindy, Edouard, Remy, Corine, Françoise Lecerf, qui font un travail remarquable pour amuser, distraire et intéresser nos enfants tout au long de l'année après les classes.

Nous n'oublions pas les associations qui font vivre notre village :

- [GYMTONUS: Association de Gymnastique Volontaire](#)
- [APESM : Défense de l'environnement](#)
- [APSM : Association de pétanque de Saulx-Marchais](#)
- [ASM : les Amis de Saulx-Marchais](#)
- [BSM : Bibliothèque de Saulx-Marchais](#)
- [ENSEMBLE POUR LA CONVIVIALITE](#)
- [PUB'ART AND CO. : Association d'Arts Créatifs](#)
- [PPSM : Petits points de Saulx-Marchais](#)
- [BVSM : Bien vivre à Saulx-Marchais \(défense de l'environnement\)](#)

Merci encore à tous et toutes pour votre disponibilité et implication personnelle

M. Yann Severini



CRECHE DE THOIRY



QUELQUES NOUVELLES DE LA CRÈCHE DE THOIRY « DRÔLES DE ZÈBRES »

Pour la première fois depuis l'ouverture de cette crèche, Saulx-Marchais va occuper à la rentrée 2016/2017, tous les berceaux qui lui sont attribués.

En effet, en plus des 4 enfants inscrits qui seront toujours là en septembre, ce sont 6 nouvelles « recrues » qui vont rejoindre les structures de cette crèche.

Nous souhaitons une bonne rentrée à tous ces enfants et à leurs parents

Mme Joëlle Havot

14 rue de la mare Agrad
78770 Thoiry
Tel 01 30 46 75 46
Ouvert de 7h – 18h45



QU'EST CE LE R.I.P.A.M

Coeur d'Yvelines
Vous cherchez...
...un mode de garde pour votre enfant,
...une information sur la relation parent employeur - assistant maternel,
...un espace d'accueil - jeux pour les enfants et les assistants maternels,
→ Contactez le RIPAM !
Relais intercommunal parents - assistants maternels
1 place Nickenich
78490 Montfort l'Amaury
Tél : 01 34 86 17 81
Mail : ripam@cccy.fr

Le Relais Intercommunal des Parents et des Assistants Maternels

Lieu d'écoute, de rencontre, d'aide et d'animation, au service des parents, des assistantes maternelles agréées et des enfants.

Il participe au renforcement de la qualité des modes de garde individuelle. Animé par deux éducatrices de jeunes enfants, ce service de proximité ouvert en 2010, constitue un trait d'union entre les parents et les professionnels de la petite enfance.

Les parents et les futurs parents y reçoivent gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil, la liste des assistants maternels agréés ainsi que les disponibilités communiquées, une aide pour l'élaboration d'un contrat de travail, etc...

Par ailleurs, le RIPAM informe les parents et les assistants maternels sur leurs droits et leurs obligations.



L'église Saint Pierre Saint Maur

Les travaux d'installation du chauffage dans notre église ont commencé fin mai 2016 : Des émetteurs infrarouges seront donc installés.



Ce type de chauffage est destiné au chauffage de grands volumes, son rendement élevé et son faible encombrement en font la solution idéale pour les environnements difficiles.

14 modules de type infrarouge seront répartis de la manière suivante : 7 modules de chaque côté et divisé en deux zones de chauffe selon l'affluence de la population.

- Coût de l'opération en prix TTC 19224 euros
 - Subvention allouée par la CCCY fonds de concours 6705 euros
- Le coût réel pour notre commune est de 12519 euros TTC

L'espace loisirs

La municipalité va s'orienter dès cette année à transformer complètement l'espace « terrain de foot » en un endroit plus accueillant, réaménagé et convivial pour le bien-être de tous.

A cet effet, plusieurs phases d'aménagement sont à l'étude car nous considérons que ce lieu doit être à la fois un lieu dynamique, d'échange et sportif.



Dans une première phase, un parc multisports de type « city parc », qui représente le plus gros investissement, va être implanté sur le terrain de foot existant. Ce parc recouvert d'une pelouse synthétique, constituera un espace de jeux complet pour nos jeunes, l'école et les activités NAP : du football, des buts brésiliens, du basket, du volley.

A moyen terme, l'aménagement de cette superficie permettra d'y ajouter un espace pique-nique, un espace ballade, un espace jeux pour les plus petits et bien sûr, nous conserverons l'espace bouliste.



- L'espace pique-nique sera constitué de bancs, de tables, et d'un barbecue ouvert à tous
- L'espace ballade sera un point central avec ses chemins arborés qui donneront accès à tous les autres espaces
- L'espace jeux sera consacré aux plus petits avec un panel de jeux à la fois ludiques et colorés.



Dernier point important, ce terrain sera anti-intrusion avec des buttes arborées et végétalisées.

Nous ferons donc de ce projet, un espace pour tous dans un esprit de bien-être et de rassemblement. Nous veillerons tout au long de notre mandature à faire avancer ce projet phase par phase, pour étaler le coût.

M.Yann Severini
(Adjoint travaux et voirie)

L'école

Le corps enseignant a émis lors du dernier conseil d'école, le souhait de créer des jeux au sol dans la cour de récréation.

Pendant les vacances scolaires de printemps, toute une équipe s'est mobilisée pour réaliser ce projet : marelles, circuit pour vélo, mini terrain de basket pour les plus petits, jeu du morpion...



- ❖ Auteurs et architectes : le corps enseignant.
- ❖ Directeur financier : la mairie.
- ❖ Chef de chantier : Johanna De Léon.
- ❖ Artiste peintre : Pascal et Matys, employés municipaux.
- ❖ Commis aux travaux : Jérôme Legrand, conseiller municipal.

La cour de récréation est un lieu privilégié permettant aux enfants de différentes classes de se retrouver et de développer leurs propres activités, non dirigées, mais sous la surveillance d'un adulte. Cet espace doit permettre la détente et le jeu de manière à faire le plein d'énergie et être bien disposé pour les apprentissages scolaires

L'ensemble du conseil municipal remercie Pascal, Matys, Jérôme et Mme DE LEON Johanna pour ces réalisations.





Et en parallèle, durant les dernières vacances scolaires, un rafraîchissement des peintures des grilles de l'école a été réalisé pour uniformiser l'aspect général de l'école.

M. Jérôme Legrand

La voirie

Les routes de Saulx marchais sont énormément sollicitées par les travaux récents d'enfouissement des lignes, les nouvelles constructions, des interventions de la SAUR, Orange, EDF, des passages de bus et des intempéries. Nous avons dans un premier temps rebouché les trous de la chaussée rue de l'église et nous continuerons cette opération dans les autres rues de la commune.

En 2017, nous envisageons un projet concernant la réfection d'une partie de la rue de l'église (D11 à la rue d'Auteuil) et des différents parkings de la commune. Mais le coût d'une telle opération est très onéreux, nous sommes en attente de la délibération du Conseil Départemental pour la demande de subvention. Nous espérons que cette subvention ne sera pas trop en baisse pour nous permettre de réaliser ce projet nécessaire.

M. Yann Severini



ELECTIONS ET DEFENSE



Suite à la démission de Monsieur Gaëtan DEFIVES, de son poste de Maire et élu de Saulx-Marchais, validée par Monsieur le préfet en date du 13 mai dernier, Monsieur Jacques CHAUMETTE, 1^{er} adjoint, assurera l'intérim jusqu'aux élections partielles.

Toutefois la vie de la commune ne s'arrête pas pour autant, les projets envisagés sont toujours d'actualité : la fête du village, l'aménagement du terrain de foot, la voirie, le scolaire, ...

A l'heure où nous écrivons cet article, la préfecture vient de nous informer des dates des élections partielles :

Premier tour le dimanche 19 juin 2016 de 8h à 18 h

Second tour le dimanche 26 juin 2016 de 8h à 18 h

Le parcours citoyenneté

Trois étapes obligatoires forment le « parcours citoyenneté » :

- L'enseignement de défense (classes de 3^{ème} et de 1^{ère})
- Le recensement : Tous les garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile entre 16 ans et 16 ans et 3 mois. La mairie leur remettra une attestation de recensement à conserver. En effet, cette attestation leur sera réclamée lors d'inscription à tout examen, concours, permis de conduire,...
- La journée de défense et de citoyenneté (JDC), avant 18 ans.



FESTIVITES



C'est avec un grand plaisir que le conseil municipal vous invite à la fête du village

« LE PIQUE NIQUE DE L'AN 2 ».

cette année, nous accueillons l'association « Les Anciennes Beynoises », ces amateurs amoureux vous proposeront un voyage dans le temps à bord de leurs véhicules anciens. Les plus petits comme les plus grands pourront se défier sur des jeux en bois d'autrefois !!



le pique nique de l'an 2

La fête sera ouverte par l'arrivée des anciennes beynoises à 14h30

Animations pour grands et petits
- balade rétro proposée par « les anciennes beynoises »

- Pause ludique: billard hollandais, roule ta bille, équilibriste 8, petites souris, passe boule clown, pêche à la ligne, puissance 4, planche à trous lune éléphant

- Démonstration sculpture sur pierre par Edouard Duthuillé

Pause gourmande: barbe à papa, glace...

Ouverture du pique-nique avec l'apéritif à 18h offert par la mairie

Animation musicale avec le groupe Route 78

Tous, grands et petits, venez avec vos paniers garnis (saucisses, merguez, salades, boissons, friandises, etc)
Un barbecue sera à votre disposition

Clôture de la soirée avec la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice à partir de 22h30

Venez nombreux patager un bon moment !!!



Location de la salle des fêtes

Pour des réceptions familiales, des mariages ou des manifestations associatives et scolaires, exclusivement pour les Marcasalucéens, cette salle peut accueillir 120 personnes.

Les tables et les chaises font partie de la location.

<u>TARIFS</u>	<u>Samedi 10h au dimanche 10h</u>	<u>Samedi 10h au dimanche 18h</u>	<u>Réunion demi-journée</u>
	450 euros	650 euros	275 euros

Cautions : dégradation de 650 euros et de ménage de 150 euros

La mairie offre la possibilité de location de chaises et de tables

	<u>tables</u>	<u>chaises</u>
<u>Tarifs</u>	6 euros	1 euro
<u>cautions</u>	60 euros/table	10 euros/chaise



Le CCAS est toujours heureux d'accueillir les habitants du village qui le souhaitent (quel que soit leur âge !) aux jeudis après-midi récréatifs. Ils ont lieu tous les 15 jours (1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois) de **14h30 à 16h30** dans la salle des associations.

Toute personne qui a un peu de temps, souhaite faire des rencontres, nous faire partager ses hobbies, jouer à différents jeux ou tout simplement bavarder autour d'un café et de gâteaux "maison", est la bienvenue.

C'est un lieu de rencontre très sympa et convivial. On vous y attend.

En dehors de ces rencontres, le CCAS est toujours là si vous avez quelques difficultés et il peut assurer des services comme le portage des repas, la téléalarme, la demande d'aides ménagères, des aides d'urgence...

Le CCAS organise aussi le repas de Noël, des sorties, un voyage annuel.

REPAS DE NOËL

C'était l'année dernière !!

Le 12 décembre 2015, le repas de Noël des "anciens" (ils étaient une soixantaine) s'est déroulé dans une ambiance très sympathique sur le thème du **NOËL RUSSE**.

La salle avait été joliment décorée par les enfants, de couronnes de fleurs avec rubans multicolores, de matriochkas (poupées russes), "Joyeux Noël" en écriture cyrillique décliné de toutes les couleurs, etc. Comme à son habitude, avec plein d'imagination, Fabienne et l'équipe d'animateurs les avaient dirigés durant les activités périscolaires et le résultat était là.



Six autres jeunes du village, Emma, Justine, Solène, Baptiste, Erwan et Matthieu (plus grands, ceux-là) sont venus bénévolement, avec une grande gentillesse et une grande efficacité, assurer tout le service durant ce repas. Nous les remercions beaucoup et il semble qu'ils aient, eux aussi, apprécié ce contact intergénérationnel.

Qui dit repas... dit mets de qualité! Comme d'habitude, Farid Manseur, nous avait concocté (après des recherches) un bon repas russe avec zakouskis aux poissons fumés, bœuf Stroganoff et gâteau russe.



Et puis l'ambiance musicale russe a été apportée tout au long du repas par 3 formidables musiciens slaves "*Le Trio Dimitri*". Bien sûr, ils ont joué des airs connus de tous mais ils ont même réussi à faire chanter tout le monde ... en Russe !



Bref, ce fut une très bonne journée, appréciée de tous. Encore un grand merci à tous ceux qui ont aidé et permis de faire en sorte que cette journée soit un succès.

Pour cette année, le repas est fixé au **samedi 10 décembre 2016** et le thème sera tout autre, mais ... **SURPRISE!!!**

SORTIE À PARIS

Il pleuvait ce 31 mars 2016, mais cela n'a pas découragé les 19 participants à cette promenade à Paris.



Nous avons commencé par un bon déjeuner au restaurant "Les noces de Jeannette" situé en plein cœur historique de la capitale, à proximité de la place de l'Opéra. Bien installés dans un petit salon privé au décor de style haussmannien, typique du Paris du XIXème siècle, nous avons bien mangé et l'ambiance était fort sympathique.



Puis, à pied, partageant les parapluies, nous sommes passés devant l'Opéra pour nous rendre à PARIS STORY. Sur des images de Yann-Arthus Bertrand et réalisé par les équipes de "Secrets d'Histoire", le film nous emmène dans les coulisses des plus célèbres monuments de Paris. Nous avons ainsi pénétré dans des lieux interdits aux visiteurs, pour découvrir sous un angle inédit l'Histoire de ces monuments racontée par Jean Réno, des détails cachés, des panoramas grandioses vus du ciel. ... Une bonne façon de découvrir la magie et la beauté de Paris !

→ SORTIE A CONSEILLER AUX PETITS ET AUX GRANDS !



Après le film, autour d'une maquette interactive, une conférencière nous a conté l'Histoire de Paris depuis sa fondation puis son évolution jusqu'à nos jours en nous montrant les enceintes successives et nous situant quantité de sites connus et méconnus. Conférence très intéressante que tout le monde a appréciée.

Puis ce fut le retour à Saulx-Marchais après une journée bien remplie et enrichissante.



VOYAGE EN NORMANDIE



Cette année encore, le voyage annuel des "ainés" est organisé conjointement pour les habitants de Saulx-Marchais et Auteuil le Roi.

Le jeudi 9 juin, nous partirons vers la Normandie pour visiter le Château de EU, construit au XVIe siècle mais qui devint au XIXe le château de vacances du roi Louis-Philippe.

Le déjeuner est prévu au Tréport dans un restaurant en bord de mer.



L'après-midi sera consacré à la visite guidée du Musée des "Traditions Verrières" à EU avec démonstration d'un souffleur de verre. En effet la vallée de la Bresle produit 80% des flacons de parfum de luxe dans le monde !

Nous espérons que le soleil sera de la partie pour rendre cette journée encore plus agréable.



NOCES DE PLATINE



1946 – 2016, 70 ans d'amour et de mariage pour Henriette et Pierre OFFRET !!!

Le 16 avril, ils se sont retrouvés à la Mairie de Saulx-Marchais pour renouveler leur engagement et dire à tous qu'ils souhaitaient continuer ensemble ce merveilleux voyage le plus longtemps possible. Ils étaient entourés de toute leur famille, leurs 3 fils, 9 petits-enfants, 6 arrière-petits-enfants et leurs amis.

Jacques Chaumette, 1^{er} adjoint, qui officiait, a d'ailleurs indiqué à tous que c'était la première fois que l'on célébrait des noces de platine au village.



Un beau bouquet et une plaquette souvenir leur ont été offerts par la municipalité.

Toute la cérémonie s'est déroulée dans l'humour, la bonne humeur mais aussi l'émotion. Après l'échange de cadeaux et la séance photos, la fête s'est prolongée très tard dans une super ambiance et nos deux tourtereaux n'ont pas manqué de raconter des anecdotes et de chanter comme à leur habitude.





Bien du chemin a été parcouru depuis qu'en 1942, Pierre, employé de banque de 17 ans, fatigué de manger des rutabagas et des topinambours, a enfourché son vélo et, parti de Colombes à la recherche des précieuses pommes de terre, a atterri dans la ferme de la famille Lemoine où il a été engagé comme ouvrier agricole. Il ne savait pas encore que ce périple allait changer sa vie. Lors d'un bal clandestin en 1943, il invite à danser une belle jeune fille de 15 ans, Henriette et ne la quittera plus.

Après une vie de travail bien remplie, à la retraite ils se consacrent à leurs passions, le jardinage, l'apiculture et les parties de scrabble.

Pierre et Henriette sont depuis de très nombreuses années de fidèles participants à toutes les actions organisées par le CCAS, la municipalité, la Bibliothèque, ils participent à la vie du village autant qu'ils le peuvent, toujours avec gentillesse et bonne humeur.

Pour l'occasion, le CCAS leur a d'ailleurs offert une très belle composition en chocolat lors d'un goûter organisé avec les amis des jeudis récréatifs.



Toujours avenants et intéressants, ils peuvent passer des heures à vous raconter des anecdotes de leur longue vie et de l'histoire de Saulx-Marchais.

Ainsi, voici un petit texte "Paroles d'anciens" qu'ils ont écrit pour tous.

Belle leçon de vie !!



"PAROLES D'ANCIENS"

En 1928, j'ai vu le jour à Saulx-Marchais qui, à l'époque, comptait pas moins de quinze fermes ou fermettes, ce qui faisait une cavalerie d'une cinquantaine de chevaux. Vous dire qu'à l'époque on ramassait du crottin dans la rue, sans oublier les bouses des vaches lorsqu'elles allaient aux mares se désaltérer. Les mares, il y en avait trois qui sont actuellement reconverties en parkings.

Avant le remembrement de 1952, la plaine était morcelée ; il y poussait blé, orge, avoine, maïs, foin, betteraves pour le bétail parmi les pommiers qui étaient en grand nombre. Chaque exploitation faisait sa boisson, le pressoir ambulante travaillait jour et nuit, sans compter que les alambics aussi bouillaient clandestinement.

À l'époque, les commerçants et artisans ne manquaient pas : 3 cafés, 1 maçon, 1 maréchal ferrant, 1 boulanger, 2 épiciers, 2 bouchers, 1 charcutier (les grandes surfaces ont détruit tous ces petits commerces).

Avant-guerre, la fête patronale St Pierre se déroulait sur la place de l'Église avec manège de chevaux de bois, tir, confiserie, tente pour le bal précédé d'une retraite aux flambeaux.

1939-1940, la guerre, la débâcle, l'exode, la fuite sur les routes, chevaux attelés sur les fourragères chargées de matelas, de linge, laissant derrière nous vaches et cochons en liberté. Par chance quelques hommes étant restés, ils en ont pris soin.

Les années d'occupation se sont passées dans le calme. L'arrivée des Américains par la route d'Auteuil a mis le village en effervescence ; en une nuit le bas du village était envahi par une armada de chars, de jeeps. Enfin libéré, Saulx-Marchais a revécu.

Le 8 mai 1945, le clocher étant surmonté d'un drapeau tricolore, il y eut bals pendant 3 jours, défilé de chars fleuris, cavalcades ...

Petit à petit, la modernisation a changé tout cela, les agriculteurs se sont motorisés, plus de crottin, mais une autre pollution ...

Voilà plus d'un demi-siècle d'Histoire de Saulx-Marchais qui nous est si cher.

À vous, jeunes d'une autre génération d'écrire la suite ... !!!

Henriette et Pierre Offret





LES AMIS DE SAULX-MARCHAIS

Association culturelle pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine architectural, historique, archéologique et géologique de Saulx-Marchais et ses environs

Dernières nouvelles.

L'Assemblée Générale du 23 janvier 2016 a mandaté le Conseil de l'ASM pour prendre toutes mesures nécessaires afin de restaurer les fonts baptismaux et la petite statue représentant la Vierge à l'Enfant. Toutes les décisions prises et accords obtenus, les deux opérations sont maintenant en cours de réalisation. Comme pour toutes les restaurations nous suivons l'avis du Service du patrimoine monumental et mobilier des Yvelines, qui par ailleurs, lorsque c'est nécessaire, assure le suivi technique en contact avec les restaurateurs. L'équipe des bénévoles de l'ASM est toujours disponible sur place pour assister le restaurateur. Le Conseil de l'ASM remercie chaleureusement les donateurs qui cette fois encore permettent la réhabilitation et la sauvegarde de notre petit patrimoine. Nous remercions M. Tréhin et Mme Veau pour leur implication particulière dans la remise en état de la petite statue du jardin de l'église.

La petite recherche historique que nous faisons autour de chacune des œuvres restaurées, ne sort pas généralement des dossiers de l'Association. Pour une fois, pour la petite statue, nous avons rédigé une chronique anecdotique qui sera mise sous forme d'un livret. Ce sera notre « cahier de l'ASM n° 1 ». Dans le cadre de la promotion du patrimoine, ce livret sera offert à toute personne qui en fera la demande.



(1) Extrait du tableau restauré des vertus théologiques, la Charité. (crédit photo: X. Beugnot, le Restaurateur)

En 2014 ont été restaurés le tableau de l'allégorie des « Vertus théologiques », opération prise en charge par le Service du Patrimoine, et le tableau représentant St-Maur, restauration financée par l'ASM. C'est avec grand plaisir que nous pouvons annoncer qu'à la suite de ces restaurations les deux tableaux du retable ont été inscrits à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques (arrêté d'inscription attendu en ce début d'année). De plus, les observations et recherches conjointes de M. X. Beugnot, le restaurateur, de Mme C. Garguelle-Hébert, Chef du Service du Patrimoine monumental et mobilier et de M.A. Bréjon de Lavernée, Conservateur du Patrimoine honoraire du Louvre, ont permis d'établir que le tableau des « Vertus théologiques est une œuvre de Giovanni Romanelli, peintre italien du XVII^e siècle. Romanelli a fait deux séjours en France, d'abord appelé par le Cardinal de Mazarin pour la décoration de son palais, aujourd'hui : « Bibliothèque Mazarine », puis à la demande d'Anne d'Autriche pour sa résidence d'été dans le palais du Louvre. C'est pendant l'un de ces séjours que le tableau des « Vertus théologiques » aurait été peint.



Mais on ignore encore à la demande de qui, il a été peint et par quel itinéraire il est parvenu à Saulx-Marchais. Sorti de son anonymat, le tableau des Vertus théologiques sera présenté cette année en Commission nationale pour être classé « Monument historique », un hommage légitime rendu à tous ceux qui jusqu'à aujourd'hui se sont préoccupés de le sauvegarder, avec d'autres mobiliers plus modestes.

Sur le chemin de notre ancien village

Le 13 janvier, pour la promotion de notre patrimoine historique, une petite cohorte a eu la chance de parcourir les sites de l'ancien village discrètement enfouis dans la forêt de Beynes. Très intéressante promenade sous la direction particulièrement compétente de M. Jean-Philippe Leclerc, Agent de l'ONF en charge de ce secteur. Ce fut à la fois une découverte archéologique et une leçon de sylviculture. Nous devons à l'ONF et à ses agents la sauvegarde de sites fragiles dans une forêt particulièrement malmenée par une occupation parallèle qui n'a rien de sylvicole.



(2) Un petit groupe suit les explications de M. Leclerc.



Sous la mousse et les feuilles mortes, Saulx- Marchais l'Ancien sommeille.

(Crédit photo: F. Lecerf)



Journée du 19 mars: histoire de la forêt.

(Crédit photo: F. Vincent)



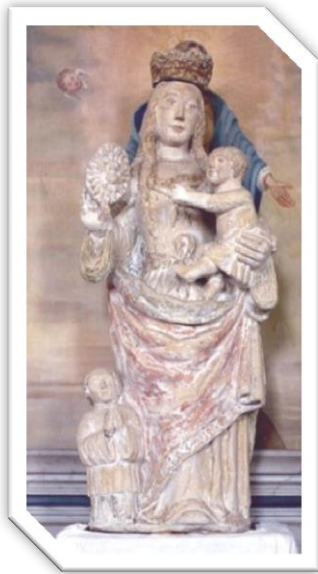
A l'invitation de l'association Beynes, Initiatives Environnement, l'ASM a participé à la Journée internationale des Forêts le 19 mars. Le matin, Histoire de la forêt de Beynes par M. J.P. Leclerc et exposé de Storengy sur les activités du site gazier, apéro forestier puis : gestion de la forêt l'après-midi et découverte botanique dirigée par l'Association naturaliste des Yvelines avec présentation experte de la flore par Mme Marie-Louise Dussarat et Jeanne Pitrou. Malgré, ou avec ce petit vent aigrelet, ce fut une journée vivifiante et instructive au chevet de notre patrimoine archéologique, sylvicole et floristique. Il faut le connaître pour l'aimer et l'aimer pour le défendre.

R. Cardinaud

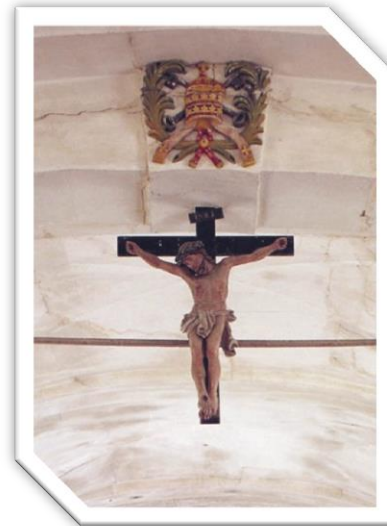
Rappelons que les activités de l'ASM (visites, concerts, conférence ...) sont ouvertes à tous dans toute la mesure du possible. Pour en être prévenu, il suffit de nous communiquer une adresse électronique ou à la rigueur nous demander d'en déposer l'annonce dans votre boîte à lettres.

Voici donc quelques nouvelles. Pour un certain nombre des villageois, ce sont des redites de nos infolettres. Mais le patrimoine est celui de tous, il est donc juste que ceux qui ne sont pas encore dans notre liste de correspondants soient aussi informés.

Contact : ASM. Association « Les Amis de Saulx-Marchais »
42 rue de la Tuilerie 78650 Saulx-Marchais
assocasm@orange.fr



Vierge à l'Enfant
Eglise Saint-Pierre-et-Saint-Paul



Christ et armes de saint Pierre
Eglise Saint-Pierre-et-Saint-Paul



Détail Serrure de la porte de
l'église
Eglise Saint-Pierre-et-Saint-Paul

BIBLIOTHEQUE

Le beau temps arrive, pourquoi ne pas venir chercher un bon bouquin à lire dans le transat ?

La Bibliothèque possède environ 6000 livres pour adultes et près de 4000 pour les enfants.

N'hésitez pas à venir nous voir et faire votre choix parmi les nombreuses nouveautés

les mercredis de 16h à 19h

les samedis de 10h30 à 12h30

dans des locaux spacieux et agréables situés impasse des Bouleaux, en face de l'école.

La Bibliothèque est désormais connectée, vous pouvez nous écrire à :

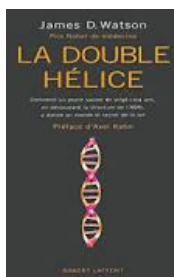
bibliotheque-saulx-marchais@orange.fr

et nous téléphoner pendant les heures d'ouverture au **01 34 85 80 09**

Des bénévoles de la Bibliothèque accueillent toujours les enfants de l'école dans le cadre des TAP le mardi après-midi. Une famille du village a fait don à la bibliothèque d'un nombre important de beaux livres pour les enfants et nous l'en remercions encore. Nous avons aussi renouvelé notre collection de livres sur les dinosaures que les enfants se disputent ! Venez les découvrir en famille !

Nous vous attendons nombreux, il y a toujours café, jus de fruits ... et des dames très sympathiques pour vous accueillir !

NOUVELLES ACQUISITIONS



Souhaitez-vous connaître l'histoire de la découverte d'ADN? La bibliothèque vient d'acquérir "*La double hélice*", récit passionnant par l'auteur de cette découverte: JD Watson.

Avec "*Le moyen âge par ses images*", Chiara Frugoni propose un merveilleux voyage à qui veut comprendre le langage des images médiévales.

Amateurs de polars, le dernier Jo Nesbo "*Soleil de nuit*" ainsi que le dernier Indridason, "*Le lagon noir*" sont disponibles. Pierre Lemaitre, prix Goncourt 2013, renoue avec le genre policier, "*Trois jours et une vie*" enlèvement d'un enfant en forêt de Beauval...



Une note d'humour avec "*En attendant Bojangles*" de Olivier Bourdeaut, grand prix RTL lire, roman des étudiants 2016 et prix France télévisions.

Avec "*Des chauves-souris, des singes et des hommes*", Paule Constant nous livre un récit puissant sur l'épidémie d'Ebola.

Enfin pour une lecture plus décontractée nous vous proposons les deux derniers Guillaume Musso : "*L'instant présent*" et "*La fille de Brooklyn*" ainsi que le nouveau Marc Levy : "*L'horizon à l'envers*".



La Bibliothèque organise aussi des spectacles, des expositions. En 2016 nous avons programmé



THÉÂTRE PAR LES "AM'ACTEURS"



Depuis 9 ans ils viennent à Saulx-Marchais et on les attend chaque année ! La fidèle troupe des "Am'acteurs" de la Garde Républicaine nous a présenté le **2 avril 2016** une comédie de Marc Camoleti "**Duos sur canapé**" que les 95 spectateurs présents ont bien apprécié.



C'était une pièce drôle et remarquablement bien jouée comme à leur habitude.



Mais voilà...Les Am'acteurs ne reviendront pas l'an prochain !... La vie fait que plusieurs membres partent en province et en attendant de remonter une troupe de comédiens, ceux qui restent font un "break" d'une année. Nous espérons donc les revoir bientôt mais en attendant, nous essaierons de trouver une autre compagnie de théâtre pour vous divertir en 2017.

Les Am'acteurs se produisent toujours bénévolement pour soutenir des associations. Vos dons à l'entrée sont donc allés au bénéfice de la Bibliothèque.

Ainsi, elle peut offrir aux enfants du village, d'autres manifestations :

ODYSSEES EN YVELINES



Comme tous les 2 ans, en partenariat avec le Conseil Général et le Théâtre de Sartrouville, la Bibliothèque a offert **le jeudi 24 mars 2016** aux enfants des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 un spectacle intitulé "**Elle pas princesse, Lui pas héros**" sur le thème des stéréotypes garçon / fille.

L'action se déroule dans 2 lieux différents au sein de l'école, avec une actrice qui joue Leïli, petite fille très débrouillarde, un peu garçon manqué et un acteur qui joue Nils, garçon timide, fragile qui aime les petites choses silencieuses.

Les 2 textes fonctionnent comme un puzzle que les enfants reconstituent, la même situation exposée sous 2 angles différents leur permet de réfléchir à la question du regard des autres et des images toutes faites.



Une semaine auparavant, une actrice était même venue par surprise dans les classes pour une sensibilisation des enfants au thème ;

Ce fut un beau spectacle très intéressant, drôle et émouvant. Comme à l'accoutumée, les enfants ont pu poser des questions aux acteurs fort sympathiques. Un livre est à disposition dans les classes pour connaître... la fin de l'histoire !

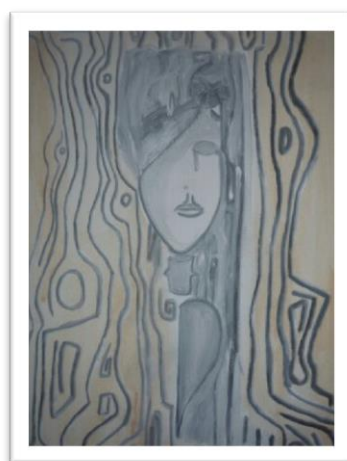
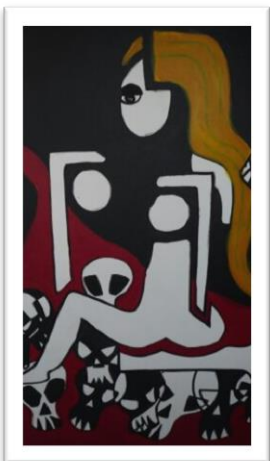
Un grand merci à Mme Laurant, directrice et aux institutrices pour leur implication dans la préparation et l'organisation de ce projet qui fut une réussite.

EXPOSITION DE PEINTURE

Aurélien Gardera exposera quelques-unes de ses œuvres dans les locaux de la Bibliothèque **du 28 mai au 28 juin**, aux heures d'ouverture le mercredi après-midi et le samedi matin.

Jeune peintre marcasalucéen, Aurélien a déjà exposé ses tableaux à Neauphle le Vieux, Neauphle le Château et Montfort l'Amaury.

Le vernissage de cette exposition a eu lieu le **samedi 28 mai**. Venez nombreux admirer ses œuvres jusqu'au 28 juin !



DERNIÈRE MINUTE !

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Renée DORVEAUX survenu le 12 mai 2016.



Cofondatrice avec Anne Boisnard de la Bibliothèque de Saulx-Marchais et sa Présidente pendant 10 ans, elle avait mis toute son énergie et sa passion de lire dans cette entreprise.

D'une grande érudition et d'une grande culture, capable de lire un roman en 2 heures, elle donnait toujours d'excellents conseils pour leur choix de livres aux abonnés de la Bibliothèque.

Nous apprécions beaucoup son écoute des autres et sa grande simplicité.

Avec son époux Jean Dorveaux, qui fut conseiller municipal, ils participaient à la vie du village au travers de diverses associations et du comité des fêtes.



Après avoir habité 30 ans à Saulx-Marchais, ils sont partis il y a 3 ans dans leur "Club Med" pour séniors à St Rémy les Chevreuse. Une de ses premières actions là-bas fut bien sûr de s'occuper et de développer la petite bibliothèque existante ! La lecture était sa "drogue".

Elle n'oubliait pas le village et a tenu à venir y reposer une dernière fois. Et nous, nous n'oublierons pas sa gentillesse, son sourire et son charisme. C'était vraiment une GRANDE dame !

Mme Françoise Lecerf



Après un an de fonctionnement de notre association, le dynamisme est toujours présent et la créativité toujours renouvelée.



Notre couturière en chef, déborde d'idées et nous fait réaliser de nombreux articles divers et variés.

La principale activité est bien sûr la couture, mais nous réalisons également de jolies boîtes toutes différentes les unes des autres.



Avec l'ensemble des petits points, nous avons le souhait de faire revivre un marché de Noël à Saulx-Marchais. Ce fut fait le dimanche 13 décembre dans la salle des fêtes.

Plus de 10 exposants sont venus nous rejoindre pour proposer un panel d'articles tous plus beaux les uns que les autres (bijoux, porcelaine, encadrements, coutures, confiseries, etc....)



Bien entendu, nous n'oublions pas les succulentes crêpes et gaufres de Micheline ainsi que son vin chaud.



Certains de ces exposants œuvrent pour des associations caritatives.

Ce marché fut un grand succès : de nombreux Marcasalucéens et visiteurs de villages alentour, ont répondu présents. Une partie de la recette des petits points a été reversée à l'association « A.S.M., les amis de Saulx- Marchais.



Ce succès nous incite donc à renouveler l'expérience, et d'ores et déjà nous vous donnons rendez-vous le **DIMANCHE 4 DECEMBRE 2016 DE 10 HEURES à 19 HEURES** à la salle des fêtes pour découvrir de nouvelles créations.

A VOS AGENDAS



Mme Joëlle Havot



Association Pub'Art & Co

Notre saison 2015-2016 s'achève ...

Dans quelques semaines, nous animerons le dernier atelier de la saison 2015-2016, mais auparavant, revenons en quelques mots sur ces derniers mois

De nouvelles thématiques ont été proposées avec la confection de breloques et bijoux fantaisie, la réalisation des couronnes de Noël façon dentelle & tissus mais aussi une reprise de la technique des patines & pochoirs.

Nous nous sommes lancées également dans un atelier « de bric & de broc » en réutilisant des rondins de bois et vieilles planches glanés de ci de là, conserves et vieux couverts, pour confectionner des patères et porte revues. Une façon de nous engager dans le développement durable. Une spéciale dédicace à Cyril & Philippe qui nous ont largement soutenus dans cette animation.



Nous avons eu le plaisir d'accueillir Cécile, fleuriste à Beynes pour animer un atelier floral en Avril et notre dernier atelier nous permettra de retrouver Stéphanie, créatrice 3xrien afin de réaliser une magnifique création en fil de fer et matières naturelles.

Comme toujours, thé ou café & petites sucreries au rendez-vous et notre devise : nul besoin d'être un pro des travaux manuels ou décoratifs, **vous avez tous un savoir-faire, vous avez tous votre esprit créatif, du bout de vos 10 petits doigts, vous ferez tous des merveilles !**



Enfin, en complément de nos ateliers, nous avons eu le plaisir de partager une très belle aventure en décembre dernier, en coordonnant l'organisation du marché de Noël en Co-animation avec l'Ecole, avec le soutien de l'association Gym Tonus, du Comité des Fêtes, de nos adhérents et bénévoles. Une très belle réussite et l'ensemble des bénéfices versés à l'Ecole ! Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite du projet !

Notre prochaine communication viendra après l'été ... nous bouillons déjà d'idées pour notre saison 2016-2017 !!

Retrouvez nous sur :

Facebook: **Pub'Art And Co**

Notre site <http://pubartandco78.simplesite.com>

Pour nous contacter : pubartandco78@yahoo.fr,



L'équipe Pub'Art, c'est nous ... !

Valérie 06 74 82 76 28

Sophie 06 34 08 92 90,

Sandrine 06 86 40 92 99



51 adhérents (es) apprécient la qualité et la variété des cours dispensés :
Gym plurielle adultes, Gym séniors, Pilâtes, Zumba. Aujourd'hui, nous souhaitons leur laisser la parole ...

« Le RDV du mardi après-midi est incontournable...rencontre obligée avec les sportives sympathiques vétéranes ! Nous y passons un moment de détente qui permet de garder la forme : Souplesse, équilibre, coordination, courbatures et rigolade au programme avec un coach au top ! Merci Sabine... » **Christine**



« Je fais ½ heure de route pour venir au cours de gym du mardi soir et même si on rigole tout le temps, on travaille dur aussi !! »



Stéphanie

« Le cours du mardi soir est ma récréation ! Je m'amuse et entretiens ma forme, le tout dans la bonne humeur ! C'est aussi un formidable lien social. »

Géraldine



« C'est avec plaisir que je fais partie du bureau GYM'TONUS, petite association sportive où il est agréable de se retrouver chaque semaine dans une ambiance très sympathique. Bienfaits assurés pour le corps et l'esprit. »

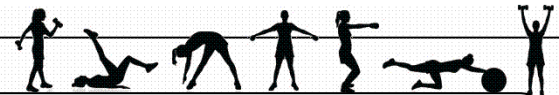
Caroline

« Les cours de gym sont pour moi l'occasion de me défouler, de faire une belle activité, dans une ambiance sympathique et décontractée. Chaque séance est variée et je n'ai jamais l'impression de faire la même chose. J'attends le mardi avec impatience car cela me permet de retrouver mes copines, et cela depuis de longues années. » **Chantal**

« Les cours de gym m'aident à me maintenir en forme et me motivent à faire chez moi quelques exercices appris lors de ces cours. Il est évident que de savoir que j'ai RDV tous les mardis soirs avec un professeur aussi sympathique, un groupe où la bonne humeur, les blagues, la rigolade et la simplicité règnent, tout cela est très motivant ! La proximité aussi, joue un rôle important » **Brigitte**



« Le soir de Gym' tonus On en veut toujours plus Ça détend le plexus Sans jamais de rictus. C'est que du bonus Pour nos muscles. Vive Gym 'tonus ! » **Valérie**



Au-delà d'un cours de gym varié et chaleureux, c'est un vrai moment convivial, une bulle d'oxygène impulsée par une prof qui a compris que la gym est aussi un moment de détente et de lien social. C'est une adhérente fidèle depuis plus de 20 ans qui le dit !! **Elise**

« Bonne ambiance, merci à Sabine pour ses cours ! » **Monique**

Nous remercions

Tous les adhérents(es) pour leur assiduité et leur dynamisme !
Cela nous motive et nous encourage dans notre investissement associatif...

Sabine, Geneviève, Caroline, Nathalie.

Contact et renseignements : 06 19 77 63 80 – gymtonus78@orange.fr



VIVRE ENSEMBLE



ASSOCIATION "ENSEMBLE POUR LA CONVIVIALITÉ"

Lors d'un goûter organisé le 12 avril pour les personnes âgées et isolées que les bénévoles vont visiter régulièrement, nous avons fêté **les 10 ans** d'existence de l'association !



Bien sûr, il y eut gâteaux, bulles, bonne humeur et même des chansons.

Une conteuse de La Queue lez Yvelines est aussi venue leur raconter de belles histoires pleines d'humour et faire quelques tours de magie.

Cela a permis à ces quelques personnes qui ont souvent un sentiment de solitude, de se retrouver, de passer un bon moment et de retrouver un peu le moral et le sourire.

Un repas au restaurant est prévu le 21 juin prochain à

Maule, puis il y aura à nouveau un goûter en octobre ... elles aiment qu'on les sortent un peu de chez elles !

Durant l'été, nous sommes remplacés pour les visites par les étudiants du service YES organisé par le Conseil Départemental dont on vous informe dans ce bulletin.

Notre association a 10 ans, ... mais nous avons toujours besoin de bénévoles de convivialité pour partager un peu de leur temps, suivant leurs disponibilités, avec des personnes "isolées" qui attendent une petite visite de temps en temps.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter:
Françoise LECERF, présidente, au **06 80 24 89 22**

Votre démarche sera la bienvenue.



Chaque été, aux mois de juillet et août, le Conseil départemental recrute 150 étudiants qui rendent visite à des personnes âgées isolées. Le dispositif Yvelines Étudiants Seniors est une spécificité yvelinoise mise en place à l'été 2004.



Ce dispositif original permet de favoriser les échanges intergénérationnels et l'enrichissement personnel. Au programme: conversations, jeux de société, promenades, courses, rendez-vous chez le coiffeur ou même démarches administratives si besoin. Les jeunes interviennent sous la responsabilité d'un professionnel social, après une formation adaptée à leur mission.

Depuis la mise en place de YES, près de 1 550 étudiants ont été recrutés pour des emplois saisonniers et près de 96 500 visites ont été réalisées au domicile des personnes âgées.

Si vous êtes intéressé par cet organisme :

Contact dispositif "Yvelines Etudiants Seniors"

Tel.:01 39 07 74 83 - yvelines-etudiants-seniors@yvelines.fr

Fiche contact détaillée

Mme Françoise Lecerf

Pensez-y avant l'été !!

La carte d'identité :

Pour les personnes majeures : 2 photos d'identités (identiques, récentes, tête nue de format 35*45mm) la copie intégrale de l'acte de naissance (sauf en cas de renouvellement datant de moins de 2 ans), le justificatif de domicile au nom du demandeur (avis d'imposition, quittance de loyer, assurance logement...), l'ancienne carte, en cas de renouvellement.

Pour les personnes mineures : les mêmes pièces avec en plus la copie de la carte d'identité du parent demandeur

Le passeport :

La mairie de Saulx Marchais n'établit pas de passeport. Vous pouvez vous adresser en mairie habilitée : Beynes, Montfort l'Amaury et Plaisir

Respect du voisinage

Arrêté n°8-038/DDD concernant le bruit dans les propriétés privés.

Ces bruits sont permis les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30. les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h. les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit

Elagage

Arrêté n°2015-02P concernant l'élagage

La loi de simplification et d'amélioration de la qualité du droit a introduit dans le code générale des collectivités territoriales l'article L2212-2-2 ainsi rédigé : « dans l'hypothèse, après mise en demeure sans résultat, le maire procéderait à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté et la commodité du passage, les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents. »

Déclaration des chiens « dangereux »

Selon la loi N° 99-5 du 6 janvier 1999 relative aux animaux dangereux, les propriétaires des chiens de 1ère et 2ème catégories sont dans l'obligation de les déclarer à la mairie de leur lieu de résidence (précisions en mairie sur les classements des chiens).

A joindre à la déclaration : l'identification du chien conformément à l'article 276-2 du code rural ; la vaccination antirabique du chien en cours de validité ; pour les chiens mâles ou femelles de la 1ère catégorie, le certificat vétérinaire de stérilisation de l'animal ; l'assurance garantissant la responsabilité civile du propriétaire pour dommages causés aux tiers par le chien.

Cette déclaration doit être déposée en mairie **annuellement**, accompagnée des pièces justificatives en cours de validité.

Les propriétaires d'animaux et sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage. Les cris des animaux ne doivent pas, pas leur durée, leur répétition ou leur intensité porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé.



ETAT CIVIL

Ils sont arrivés parmi nous...



<i>DESARCIS Emma, Chantal, Françoise</i>	<i>le 29 Juillet 2015</i>
<i>KOK Alexandre, Michel</i>	<i>le 15 Septembre 2015</i>
<i>MEÏTE SCHAEFER Ethan, Daniel Moussa</i>	<i>le 06 Octobre 2015</i>
<i>PAUPE NOLAN Yanis</i>	<i>le 29 Décembre 2015</i>
<i>PRIEUR Swanny, Perle</i>	<i>le 27 Février 2016</i>
<i>FELICIO Rafael, François, José</i>	<i>le 10 Février 2016</i>
<i>GIRARD Lùna, Julia</i>	<i>le 02 Mars 2016</i>
<i>DERIEN FOURMENTZ Joon</i>	<i>le 11 Avril 2016</i>
<i>ANTUNES Gabriel</i>	<i>le 17 Mai 2016</i>



Ils se sont unis...

<i>Mademoiselle RONGIONE Corinne, Muriel</i>	
<i>Et Monsieur MILLETRE Maurice, Roger, Jacques</i>	<i>le 24 octobre 2015</i>
<i>Mademoiselle YBERRA Nelly, Anne, Eugénie</i>	
<i>et Monsieur BERTINI Xavier, Jean Marc</i>	<i>le 05 Mars 2016</i>

Ils nous ont quittés...



<i>Monsieur COMPAGNON Henri, Michel</i>	<i>le 16 Mars 2016</i>
<i>Monsieur PHILIPPE Benjamin, Christophe, Vincent</i>	<i>le 17 Mars 2016</i>

AGENDA ET MANIFESTATIONS

LE 19 JUIN 2016

LA RONDE DES VIGNOBLES est un trail organisé par l'association C dans l'R d'Auteuil (CRA). Plusieurs parcours proposés

- 30 km Le Magnum (Trail)
- 15 km La Chopine (Trail)
- 5 km La Nouvelle Foulée Auteuilloise (Course hors stade)
- 1 km La Mignonette (Course hors stade)

Contact : <https://www.facebook.com/ronde-des-vignobles>



DU 28 MAI AU
28 JUIN 2016

VERNISSAGE D'AURELIEN GARDERA : la bibliothèque de Saulx Marchais du 28 mai au 28 juin vous propose une exposition de peinture

LE 25 JUIN 2016

FETE DU VILLAGE : à partir de 14h30, sur la pelouse devant la mairie, le conseil municipal vous invite au pique-nique de l'an 2

LE 30 JUIN 2016

PIECE DE THEATRE DES NAP de 15h45 à 17 h, présentation la pièce « Ado, c'est mieux » par les classes CM1/CM2

17 /18 SEPTEMBRE 2016

JOURNEE EUROPEENNES DU PATRIMOINE A SAULX-MARCHAIS organisé par ASM

LE 4 DECEMBRE 2016

MARCHE DE NOËL : de 10 heures à 19 heures marché de Noël mis en place par l'association petits points de Saulx Marchais

LE 10 DECEMBRE 2016

REPAS DE NOËL DU CCAS : inscription en mairie



IDEES DE SORTIES

Description de la Cueillette de Viltain - Yvelines



A la **Cueillette de Viltain**, on prend une brouette et on plonge dans une mosaïque de champs aux fruits, légumes et fleurs plus abondants et frais les uns que les autres. Dès le mois d'août, le verger déploie des centaines de pommiers croulant sous le poids de pommes ventruées aux couleurs chaudes. Toutes les variétés cultivées dans les Cueillettes Chapeau de paille sont sélectionnées pour leurs qualités gustatives. C'est pour les familles l'assurance de redécouvrir, une fois à table, des produits au goût excellent.

Activités pour enfants Cueillette de Viltain – Yvelines Animations pour les enfants toute l'année. Une promenade en forme de boucle de 6 km, balisée et rythmée par 12 panneaux découverte, cette boucle constitue une très agréable promenade familiale... à plat. Une découverte de la nature sur le plateau de Saclay.

Adresse Ferme de Viltain
78350, Jouy-en-Josas,
Yvelines, Ile de France

Fax : 01 69 41 11 63
Email : contact@cueillettedeviltain.fr
Dates d'ouverture D'avril à octobre de 9h à 19h

Bon à savoir

Visites guidées les mercredis à 15h (sans réservation) : 4 € pour les adultes, 3 € pour les enfants de plus de 3 ans

Découverte de Rambouillet



Pour découvrir Rambouillet côté ville comme côté nature, **l'audio-guide** vous offre des balades guidées à pied, de manière ludique pour les enfants, et sans plus avoir besoin de carte ni de plan. Ce petit ordinateur de poche, équipé d'un GPS, vous conduit au point de départ de la balade. Il vous guide ensuite par un plan sur l'écran et des indications sonores. Des textes, des images ou des sons vous informent. Pour une **balade en famille**, des quiz rythment le parcours. Les étapes de la balade sont racontées par Napoléon, Verlaine, Marie-Antoinette ou Madame de Maintenon et de simples rambolitains qui vous racontent leur histoire à Rambouillet.

- Parcours Rambouillet côté ville : balade 1h30, 3km.
- Parcours Rambouillet côté domaine : balade 2h30, 7km.

Adresse

Office de Tourisme Place de la Libération
78120, RAMBOUILLET,
Yvelines, Ile de France
01 34 83 21 21

Tarifs

Location de l'audio guide à l'office de tourisme : 5€ la journée.

Bon à savoir

Possibilité de restituer le Baladio guide à un point différent du lieu d'emprunt. D'autres circuits en Vallée de Chevreuse sont disponibles : Chevreuse, Dampierre, Saint-Lambert des Bois...

Calendrier des vides greniers des villages alentours

<i>DATE</i>	<i>LIEU</i>
19 JUIN	Auffargis, Coignièrès, Villiers Saint Frédéric
26 JUIN	Garancières
4 SEPTEMBRE	Goupillières, Thoiry, le Tremblay/Mauldre
10 SEPTEMBRE	Beynes
11 SEPTEMBRE	Les Mesnuls, Les-Essarts-le roi, St-Germain-de-la-grange
18 SEPTEMBRE	St-Rémy-l' Honoré
25 SEPTEMBRE	Jours Pontchartrain, Montfort-l'Amaury

LE COIN JEUX



1 Lettres cachées

Trouve la phrase cachée

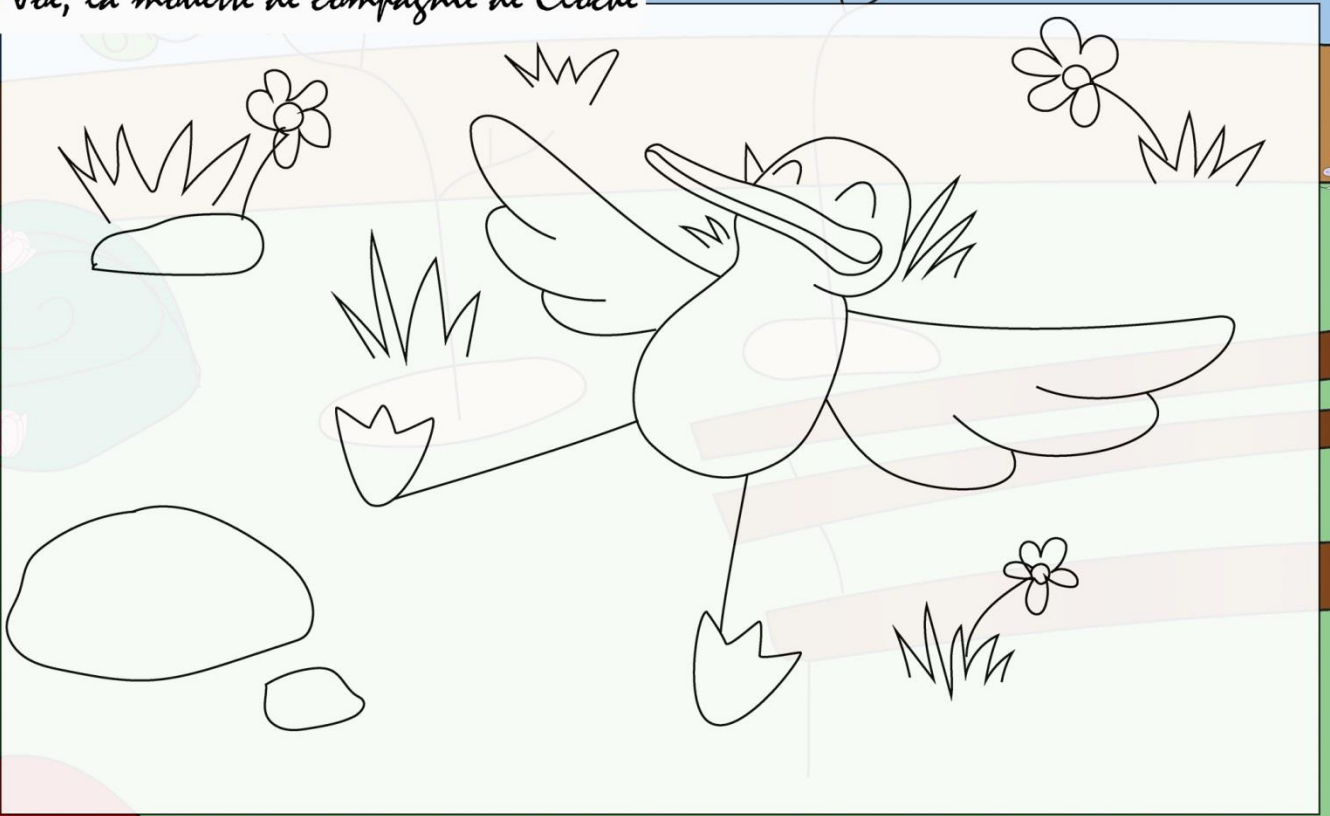
Exemple:

Chaton



2 Coloriage

Joe, la mouette de compagnie de Cloche



3 Jeu nature

Relis les images aux noms qui correspondent:

- 1- mésange charbonnière
- 2- mésange bleue
- 3- chardonneret
- 4- pinson mâle
- 5- rouge gorge
- 6- moineau
- 7- verdier



Nb : ensemble d'oiseaux observables dans notre village, alors ouvrez grand vos yeux !!!

4

Trouve la fleur préférée de Cloche en suivant les indications



Joe s'est caché dans le décor trouve-le

5

6

La bonne orthographe

Entoure les 5 fautes et corrige les:

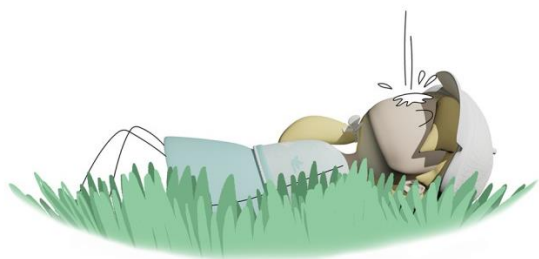
Je suis très heureuse d'avoir réussit mon chateaux de sable. Peut-être pourrais-je y habité?

Complète:

Je (penser) que je (être) un tout petit peu trop grande, qu'en (dire) -vous?



LES AVENTURES DE Cloche



AH
AH





C'est même pas drôle

Nan mais c'est vrai quoi !

Ces derniers temps c'est un coup il neige...



...Un coup il y a un grand soleil !

On sait plus !

SOLUTIONS DES JEUX:

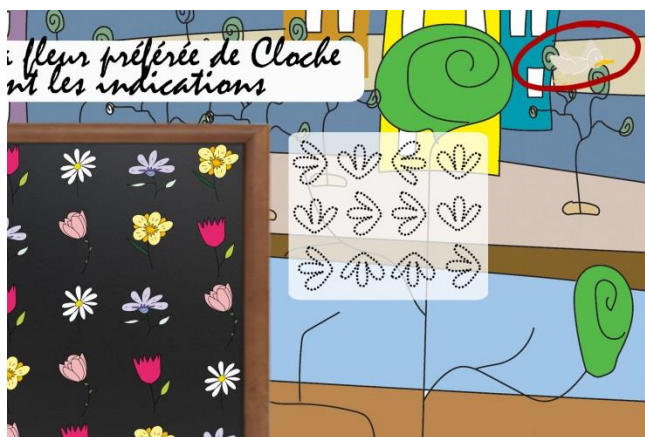
Jeu n°1- Bienvenue dans le monde de Cloche

Jeu n°3- 1E, 2G, 3F, 4A, 5C, 6D, 7B

Jeu n°4-



Jeu n°5-



Jeu n°6-

Très Très

Réussit Réussi

Châteaux Château

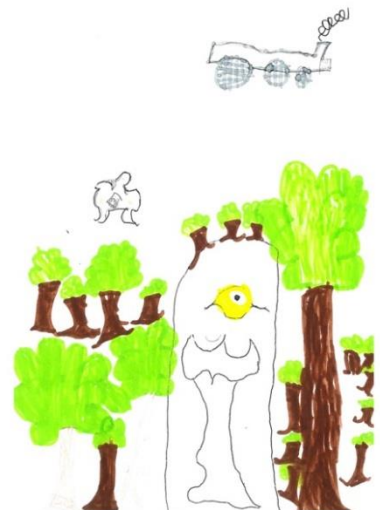
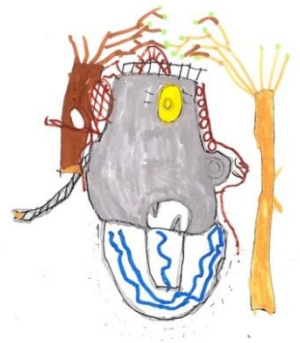
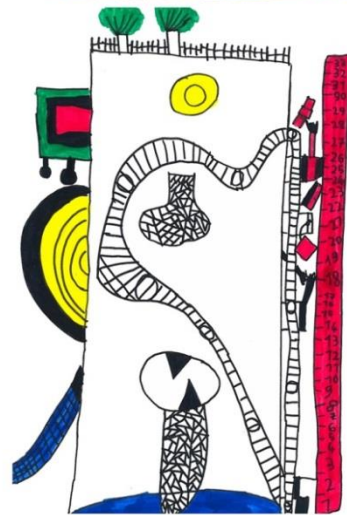
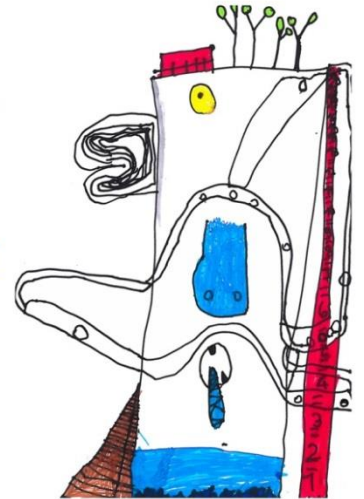
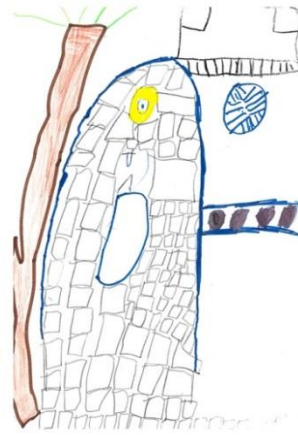
Habité Habiter

Je pense

Je suis

Qu'en dites-vous ?





Inscription e-news letter



Pour pouvoir vous donner le plus rapidement possible des informations sur la vie de la Commune, (travaux, scolaires, urbanisme, ...), nous mettons en place une e news letter qui inclut la technologie d'aujourd'hui à votre service. Vous pouvez la recevoir à votre adresse e-mail.

Pour ce faire, nous avons besoin de vos coordonnées :

NOM :Prénom.....
ADRESSE
✉ MAIL@ ☎

Merci de déposer ce bulletin dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Pour mémoire, voici le lien vers le site internet de Saulx-Marchais : <http://www.saulx-marchais.fr/>

Si cela est déjà fait, n'hésitez pas à en parler autour de vous !!

La commission Communication

